

DÉCISION DU PRÉSIDENT N° : 2026 – 085

Objet : Réalisation des rapports d'activité 2025 – principal et SPANC

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Communautaire n° 40-CC230426 en date du 23 avril 2026 constatant l'élection du Président,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426, portant délégations d'attributions au Président,

Vu le devis en date du 27 mai 2026 de la société PAGE A PAGE ;

Considérant la nécessité de rédiger deux rapports d'activité au titre de l'exercice 2025 pour retracer l'activité de l'EPCI – principal et SPANC.

DÉCIDONS

ARTICLE 1

D'accepter le devis établi par la société PAGE A PAGE et de signer la proposition financière portant sur la réalisation des deux rapports d'activité 2025 pour un montant de 6 900 euros HT.

ARTICLE 2

Information de cette décision sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.

ARTICLE 3

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



communauté
de communes

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le 10/06/2026

ID : 060-200066975-20260610-D2026_085-AR

S²LO

ARTICLE 4

Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).

Fait à Senlis, le 09 JUIN 2026



Par délégation, Viviane TONDELLIER

**Vice-Présidente en charge de la communication
de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le : 10 JUIN 2026

Et de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 10 JUIN 2026



Page à Page

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le 10/06/2026
ID : 060-200066975-20260610-D2026_085-AR



Communauté de communes Senlis Sud Oise
Jean-Baptiste Legrais
Anne Coirier

Devis au 27 mai 2025 - montants HT - TVA à 20 %

RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2025

Rapport d'activité principal : 68 pages en quadrichromie, format fermé A4

Rapport d'activité annexe « SPANC » : 12 pages en quadrichromie, format fermé A4

RELECTURE, CORRECTIONS ET HARMONISATION ÉDITORIALE

- Relecture et corrections orthotypographiques
- Harmonisation et uniformisation des textes
- Réécriture, fluidité et clarification des contenus

Forfait relecture, corrections et harmonisation, pour 80 pages..... 2 700,00 €

RÉALISATION GRAPHIQUE

- Adaptation de la charte graphique
- Mise en page intégrale
- Création des infographies et des tableaux
- Gestion de la hiérarchie éditoriale et de la pagination
- Corrections sur BAT

Forfait réalisation graphique pour 80 pages..... 4 200,00 €

Total HT 6 900,00 €

PAGE à PAGE

229 rue Solférino - 59000 Lille

06 13 13 17 83 - ilovepageapage@editionspageapage.fr

SAS PAGE à PAGE au capital de 3 000 € - 814 196 556 R.C.S. Lille